



À FAIRE AVANT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES :



Commencer à me renseigner sur les élections

Vérifier que je suis bien inscrit
sur les listes électorales



Sinon, m'inscrire en ligne
avant le 1er mai

ou

Sinon, m'inscrire en mairie
avant le 3 mai

Vérifier que je suis disponible le 9 juin

Sinon, faire une procuration
avant le scrutin

avant le 27 mai si possible *Nerci*

Aller consulter les programmes,
en ligne dès le 17 mai



ALLER VOTER LE 9 JUIN !